

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DÉLAI D'INSTRUCTION 14 JOURS

DÉMÉNAGEMENT EMMÉNAGEMENT

Imprimé à retourner au Bureau Occupation du Domaine Public

☎ 01 34 78 80 71 ✉ occupationdomainepublic@manteslajolie.fr

Identification du pétitionnaire :

Nom : _____ Prénom : _____

Société, Établissement : _____

N° SIRET : _____ Contact : _____

Adresse : _____

☎ _____ ✉ _____

Adresse du déménagement ou emménagement : _____

Dates (précises) : _____ Horaires (précises) : _____

Renseignements techniques :

Emprise sur le domaine public - dimensions des véhicules utilisés :

Longueur : _____ Largeur : _____ Tonnage : _____

dont emprise sur la chaussée : _____

Droits de voirie (tarifs susceptibles de modification en cours d'année) :

Frais de gestion : Entreprises = **26,20€** | Particuliers = **15,70€**

- Déménagement : forfait 1/2 journée **22,65€** (6h - 12h ou 12h - 18h).

Toute 1/2 journée commencée est due.

- Pose de panneaux de signalisation par la Ville (1) : Oui

Non

(1) Service payant dans les deux cas, coût forfaitaire de 111,20€

Délibération du 29 avril 2024 (applicable à compter du 2 sep-

tembre 2024)

Pour tout déménagement, indiquez votre nouvelle adresse : _____

Date :

Cachet et Signature,

Mise à jour : Sept.2024

** Si vous êtes particulier, les informations recueillies sont enregistrées informatiquement par la Ville de Mantes-la-Jolie pour **le traitement, l'arrêté municipal et le suivi de la demande**. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-jointe.

manteslajolie.fr

